

Monsieur Christophe DELORD
Vice-Président délégué à l'aménagement durable
et à l'urbanisme
ANNONAY RHONE AGGLO
BP 8
07430 DAVEZIEUX

FM-CC/2022-19
Direction territoriale
Christine.cote@cma-auvergnerhonealpes.fr

Vos réf : Mathilde GEORGE
mathilde.george@annonayrhoneagglo.fr

Objet : PLU

Guilherand-Granges, le 24 janvier 2022

Monsieur le Vice-Président,

J'ai bien reçu votre dossier relatif au projet de modification simplifiée n°3 du PLU de Davézieux et de sa mise en compatibilité avec les orientations du SCOT des Rives du Rhône et je vous en remercie.

Particulièrement attachée au maintien des activités de proximité au service de la population, la CMA sera attentive à toute mesure facilitant les activités artisanales de Davézieux qui compte 133 entreprises artisanales.

J'ai noté avec intérêt votre volonté de mieux affirmer l'attractivité du centre de Davézieux en favorisant une vie de proximité et, d'autre part, votre souci de préserver la possibilité d'agrandissement pour des activités économiques non localisables dans les centralités existantes.

En conséquence, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat émet un avis favorable à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, mes sincères salutations.

Rien à voir

Fabienne MUNOZ
Présidente

